Association des Maires, Adjoints
et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe

RAPPORT DU CONTROLEUR
SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité
Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'exécution de la mission que le Comité Directeur a bien voulu me confier.

J'ai procédé à mes contrôles en effectuant les diligences que j'ai estimées nécessaires.

A ce propos, je tiens à remercier votre trésorier Monsieur COUTELLE, ainsi que votre directrice Mademoiselle DUPONT de m'avoir transmis tous les éléments indispensables à ma mission.

Votre comptabilité est tenue selon les règles créances dettes.

A ce titre, des charges à payer ont été constatées au 31/12/2017 à hauteur de 11 689,00 € qui correspondent essentiellement aux charges sociales du 4ème trimestre 2017.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 11 709,91 € et la trésorerie s'élève à 87 302,29 € au 31 décembre 2017 contre 90 630,98 € au 31 décembre 2016.

Les informations complémentaires données dans le RAPPORT FINANCIER de votre trésorier n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conclusion, j'estime être en mesure de certifier que les comptes soumis à votre approbation donnent une image fidèle des opérations réalisées par votre Association pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée.

Fait au Mans,
Le 3 Octobre 2018
Le Contrôleur,

Jean Pierre VOGEL